

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE**Dernière ligne droite
avant l'ouverture**

Après la présentation des prochaines étapes de la création de la coopérative dans *Fun'Coop Info* de mars, nous nous devons de vous faire un point plus précis sur leur avancement.

En voici les principaux points :

Une répartition confirmée des activités entre la Coopérative et une association. La première gèrera les opérations funéraires règlementées ; la seconde, issue d'une évolution de l'actuelle Apcf49, sera centre de ressources pour des informations sur le deuil et la mort à destination du grand public. Un dispositif de coordination garantira la bonne complémentarité de leurs interventions.

Le choix affirmé d'une gestion non lucrative. La Coopérative ne versera aucun dividende à ses sociétaires. De même les mandats de présidence et de direction générale seront non rémunérés.

Une gouvernance de la Coopérative garantissant la place prépondérante du collectif des sociétaires. L'assemblée générale où les bénéficiaires et les salariés détiennent la majorité des votes élira parmi ses membres le Président chargé du pilotage stratégique de la SCIC. Un conseiller funéraire en assurera la direction opérationnelle.

La place des communes parmi les partenaires développeurs de la Coopérative juridiquement fondée. Après analyse de la réglementation, il est confirmé qu'elles pourront bien être sociétaires, concrétisant ainsi l'intérêt manifesté par plusieurs d'entre elles pour notre projet.

L'identification en cours, sur tout le département de Maine-et-Loire, des partenaires opérationnels potentiels : thanatopracteurs, marbriers, fabricants d'articles funéraires, fleuristes, paysagistes, restaurateurs notamment. L'objectif est de référencer des partenaires ré-

Editorial

Vous recevez aujourd'hui la dixième lettre d'information Fun Coop Info depuis la création de notre association en mars 2019. Son objectif : vous informer, tous les deux mois, de l'avancée de notre projet commun : la création d'une coopérative funéraire en Maine-et-Loire.

Soyez en sûrs, même si la Covid-19 ne facilite rien, les choses avancent comme vous le lirez ci-contre : les réunions se poursuivent, le plus souvent en visioconférence ; les rencontres avec les partenaires potentiels reportées sont réinscrites à l'agenda ; la formation du futur personnel démarre... Cette lettre en est le reflet.

Nous avons joint, avec ce numéro 10, un petit questionnaire pour mieux connaître vos attentes en matière d'information. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre. Nous pourrions ainsi vous informer mieux encore.

Bernard Lecoq
Administrateur APCF49

pondant à nos valeurs et à notre éthique (circuits courts, rapport qualité/prix, écologie...).

La recherche en cours de bureaux pour l'agence funéraire de la Coopérative, soit 130 à 180 m² en location dans l'agglomération angevine, avec stationnements à proximité. Nous utiliserons, au moins dans un premier temps, les chambres funéraires et salles de cérémonies disponibles dans le département.

Un calendrier d'ouverture qui se précise :

- Constitution du capital social en juillet/août 2021
- Assemblée générale constitutive en septembre ou octobre 2021
- Et, si tout se passe comme prévu...
démarrage opérationnel en janvier 2022

Claude Laurent
Administrateur APCF49
Président du Comité de pilotage

Ouverture en vue, formation en cours pour Françoise !

Questions à Françoise Charles, administratrice de l'APCF 49, future directrice et salariée de la coopérative funéraire 49.

Françoise, vous venez d'entamer une formation en vue de la création de la coopérative funéraire. En quoi consiste-t-elle ? Quel est son objectif ?

La formation pour obtenir le diplôme de conseiller funéraire et de maître de cérémonie (obligatoire depuis 2013) est composée de plusieurs modules sur une durée totale de 140 h et doit être complétée par un stage en entreprise de 140 h également. Durant la formation que j'ai suivie, courant avril, nous avons abordé les éléments législatifs qui encadrent les activités funéraires et leurs déclinaisons administratives, le tout complété par des mises en situation : entretien avec des familles et animation de cérémonie, mise en bière...

Quels premiers enseignements à partager pour la création de la coopérative, tirez-vous de cette formation ?

Cette partie théorique m'a amenée à me poser plusieurs questions concernant les activités de notre coopérative funéraire 49 : quelles propositions d'accompagnements personnalisés tout en respectant le cadre légal ? Quels format et contexte d'accueil pour informer, pour organiser des obsèques, des cérémonies ? Quelles propositions alternatives à la marbrerie pour les tombes ? Pourquoi faire autant de marge sur les produits obligatoires comme le cercueil ?

Cette formation se complète d'un stage à la coopérative funéraire de Rennes. Qu'y découvrez-vous ?

J'y découvre une approche des métiers funéraires qui place les familles au cœur de l'organisation et

leur permet de se réapproprier la mort de leur défunt : récupérer le cercueil pour pouvoir le décorer avant la mise en bière, installer les draps du défunt en guise de capiton, trouver des solutions pour répondre aux souhaits de cérémonies personnalisées, recevoir les familles dans des espaces décorés chaleureusement, autour d'une table ronde et non derrière un bureau...



Au premier plan Françoise avec, sur le canapé, Camille comédienne en cours de création d'un spectacle « Les goûters mortes », compagnie Mange! et Grégory, salarié ; debout arrière-plan, Gilles, salarié,

Je souhaite profiter de cette immersion pour observer la vie coopérative de la SCIC : son animation, la place et le rôle des coopérateurs.

J'aurai aussi l'opportunité de participer à l'organisation et à la première assemblée générale de la coopérative rennaise depuis sa constitution. Celle-ci se tiendra fin mai.

EN BREF... EN BREF...

Discours de Bitterbière introduisant l'écologie au fond du cercueil, un discours à lire dans le dernier roman de Mathias Enard, *Le Banquet annuel de la Confrérie des fossoyeurs*. Dans ce gros et beau roman de 425 pages se situant dans les environs de Niort, 70 pages environ sont consacrées à ce banquet pantagruélique avec des commentaires, réflexions, aphorismes sur la mort et le métier de fossoyeurs. À apprécier et à méditer.

Editions Actes Sud

À mourir de rire !

C'est une tuerie me disait l'autre jour ma fille, pour dire combien le dessert était bon. Le lendemain je croise ma collègue, qui me dit, comme à son habitude « ouah *je suis morte* ! Vivement ce soir »...

Pour le commun des mortels dont je suis, c'est rarement *la mort dans l'âme* que nous utilisons des termes liés à la mort... heureusement, le contraire serait d'un *ennui mortel* !

On se joue des mots pour ne pas se jouer des morts ! Et c'est carrément *trop mortel* !

D'ailleurs, on ne s'en ferait pas un, de café mortel ?

Mais là, c'est l'heure de déjeuner... j'y vais, je suis *morte de faim*.

Anne Bourgeois—adhérente

Crématorium à Segré en 2023 ?

La municipalité, au conseil municipal du 22 avril 2021, a adopté le principe de sa création à l'unanimité moins une abstention.

Projet de création d'un collectif en faveur de l'humusation

À l'initiative de Léa Papinutti (Lyon) et Pierre Berneur (Nantes) une rencontre nationale en visioconférence a eu lieu le 29 avril 2021, après une première réunion en février.

Vingt-deux personnes de France et de Belgique étaient invitées pour s'assurer de partager les mêmes valeurs et objets du collectif afin de les formaliser dans le but de créer une association en faveur de l'humusation.

J'ai été mandaté par l'Apfc49 pour participer à ce collectif.

Sur la base d'un questionnaire transmis aux participants en mars, partagé et discuté, le groupe a déterminé la raison d'être et les objectifs de l'association :

- **inclure l'écologie dans le funéraire ;**
- **redonner du sens aux funérailles ;**
- **limiter les frais funéraires.**

Le collectif a validé **un mode de sépulture écologique et la proposition d'un rituel qui fasse sens et réinsère l'homme dans le cycle du vivant.**

L'humusation est un but, un mode de sépulture voulu.

L'humusation est un mode de sépulture respectueux de l'humain et de la nature.

Avant d'agir, nous continuons à travailler les bases de l'association, les valeurs et les objets afin de nous assurer de notre cohérence et d'un accord de l'ensemble des « **humus'acteurs** » participant au projet.

Serge Bardy
Administrateur

Enquête d'intérêt sur *Fun Coop Info*

Vous venez de lire le dixième numéro de *Fun Coop Info*. Nous aimerions connaître votre avis sur cette lettre d'information afin de pouvoir l'améliorer. Merci de prendre quelques minutes pour répondre aux questions ci-dessous par courriel à :

apcf49@protonmail.com

Q1 : Lisez-vous la lettre d'information Fun Coop Info ?

Oui

Non.

• Si oui : Que lisez-vous d'abord ?

• Si non : Pourquoi ?

Q2 : Quelles sont vos attentes concernant cette lettre d'information ?

Q3 : Quelle périodicité souhaitez-vous : bimestrielle ou trimestrielle ?